Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE/COMMANDE PUBLIQUE
Réf. : IL/SB

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20240619DEC075

Objet: Extension et rénovation du groupe scolaire Jean Moulin

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la procédure adaptée ouverte réalisée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, relative à l'extension et la rénovation du groupe scolaire Jean Moulin composé de 18 lots dont le lot 1 "Désamiantage" a été attribué lors d'une précédente consultation,

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 14 mai 2024,

VU le rapport d'analyse des offres,

CONSIDERANT que pour le lot 6 "Couverture - Etancheité", aucune offre n'a été déposée, il convient de déclarer ce lot infructueux. Le lot sera attribué ultérieurement lors d'une nouvelle procédure de passation,

CONSIDERANT que les montants des offres économiquement les plus avantageuses pour le lot 5 "Menuiserie extérieure bois", le lot 12 "Menuiserie intérieure – cloison mobile – mobililier" et le lot 13 "Serrurerie" sont supérieurs aux estimations, il convient de déclarer ces lots infructueux. Les lots seront attribués ultérieurement lors d'une nouvelle procédure de passation,

DECIDE

Article 1 : de signer le marché suivant :

- Titulaire : ENTREPRISE PEIX SAS – 69960 CORBAS
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 2 : Curage – Démolition
- Montant : 19 714, 50 € H.T.
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU

Article 2 : de signer le marché suivant :
- Titulaire : Groupement ENTREPRISE VALENTIN-SOTERLY-BEYLAT TP représenté par son mandataire SAS ENTREPRISE VALENTIN - 69740 GENAS
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 3 : Gros oeuvre – Démolition structurante
- Montant : 658 791,75 € H.T.
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Article 3 : de signer le marché suivant :
- Titulaire : ANDRE VAGANAY SAS – 69360 SOLAIZE
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 4 : Charpente bois
- Montant : 387 704,03 € H.T.
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Article 4 : de signer le marché suivant :
- Titulaire : NAXO SAS – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 8 : Plâtrerie – Faux plafonds
- Montant : 171 700 € H.T.
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Article 5 : de signer le marché suivant :
- Titulaire : BC RENOVATION – 69680 CHASSIEU
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 9 : Revêtements de sols souples
- Montant : 94 552 € H.T.
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Article 6 : de signer le marché suivant :
- Titulaire : ETABLISSEMENTS VERDIER SARL - 69500 BRON
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 11 : Peinture
- Montant : 27 780,15 € H.T.
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Article 7 : de signer le marché suivant :
- Titulaire : BLEU ELECTRIQUE SARL – 69100 VILLEURBANNE
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 14 : Electricité
- Montant : 252 869 € H.T.
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU

Article 8 : de signer le marché suivant :

- Titulaire : SAS SKL – 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 15 : CVC
- Montant : 463 348,88 € H.T. dont tranche ferme et tranche optionnelle
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Article 9 : de signer le marché suivant :

- Titulaire : MARTIN FREDERIC SARL – 38200 VIENNE
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 16 : Sanitaire
- Montant : 167 682 € H.T.
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Article 10 : de signer le marché suivant :

- Titulaire : MARTINON MSE SAS – 69360 COMMUNAY
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 17 : Equipements de cuisine
- Montant : 120 277,05 € H.T.
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Article 11 : de signer le marché suivant :

- Titulaire : SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS MARTEL SAS (SEEM) – 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE
- Dénomination du marché : Opération d'extension et de rénovation du GS Jean Moulin
- Lot 18 : VRD
- Montant : 426 857,60 € H.T. dont tranche ferme et tranche optionnelle
- Durée du chantier : 19 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

Article 12 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 13 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU

Article 14 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 20/06/2024
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD,

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU

BRON
Tradition & Innovation

VILLE DE BRON
Direction des Affaires Juridiques
Et de la Commande Publique

PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

mardi 14 mai 2024

Objet de la consultation :

Extension et rénovation du groupe scolaire Jean Moulin

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU
webdelib

EMARGEMENT

	Nom et prénom	Signature
1er collège : personnes ayant voix délibératives	Président	
	Evelyne BRUNET	
	Titulaires	
	Linda TABTE	
	Marc DUBIEF	
	Raphaël SULTANA	
	Jean-Baptiste DOZOLME	
	Anne-Laure BADIN	
	Suppléants	
	Nathalie BRAMET-REYNAUD	
	Pascal MIRALLES-FOMINE	
	Marion CARRIER	
	Françoise KIRASSIAN	
	Jean-Pierre ANGOSTO	
2ème collège : personnes ayant voix consultatives	Voix consultatives :	
	Comptable public ou son représentant	Excusée
	Représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations – Protection du marché et sécurité du Consommateur	
	Agents de la collectivité ou personnalités désignées Par le président de la commission en raison de leur compétences dans la matière qui fait l'objet de la consultation	
	Denis ENJOLRAS Directeur des Affaires Juridiques Et de la Commande Publique	Excusé
	Sandrine BARGES Responsable de la Commande Publique	
	Denis SERRAILLE Responsable pôle Energies et Conduites d'opération	
	M BOYER RHB Maitrise d'œuvre	

☒ **Le quorum de la commission est atteint. Elle peut valablement délibérer.**
☐ **Le quorum de la commission n'est pas atteint. La commission est annulée.**

Lot 2 – Curage – Démolition

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 ENTREPRISE PEIX
2 DMS
3 SOCALBAT
4 ENTREPRISE KARA
5 CEDDIA TP
6 SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETS MARTEL

et décide d'attribuer le lot à : **ENTREPRISE PEIX**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 3 – Gros Oeuvre – Démolition structurante

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 Groupement ENTREPRISE VALENTIN - SOTERLY - BEYLAT TP
2 ENTREPRISE PEIX
3 ENTREPRISE KARA
4 Groupement ENTREPRISE PAILLASSEUR FRERES - SEEM
5 Groupement ROUX CABRERO - ENTREPRISE GENERALE - RAZEL BEC
6 LIMOGE REVILLON
7 SOCALBAT

et décide d'attribuer le lot à : **Groupement ENTREPRISE VALENTIN - SOTERLY - BEYLAT TP**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

Lot 4 – Charpente bois

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 ANDRE VAGANAY
2 ETABLISSEMENTS BERNARD ET FILS

et décide d'attribuer le lot à : **ANDRE VAGANAY**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU

Lot 5 – Menuiserie extérieure bois

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☐ retient le classement des offres proposé

1 MENUISERIE GENEVRIER

L'offre de MENUISERIE BROSSE ET CHARRE a été déclarée irrégulière

et décide d'attribuer le lot à : **MENUISERIE GENEVRIER**

Pour : Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

☒ et décide de déclarer sans suite et de relancer

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

Lot 6 – Couverture – Etanchéité

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☐ retient le classement des offres proposé

En absence de plis, ce lot est déclaré infructueux.

Pour : Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 7 – Façades – Bardages

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 SOBAT

2 AVANTAGES ECOENERGIE

3 ANDRE VAGANAY

4 ENTREPRISE G.ROLANDO & R.POISSON

L'offre de ORAKCI FACADE a été déclarée irrégulière

et décide d'attribuer le lot à : **SOBAT**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU

Lot 8 – Plâtrerie – Faux plafonds

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 NAXO
2 SOCIETE EXPLOITATION ETABLISSEMENT VERDIER
3 SAS EDP
4 BC RENOVATION
5 RHONIBAT
6 NET ACTIV BAT
7 MEUNIER
8 COURTADON
9 ETABLISSEMENTS LARDY

et décide d'attribuer le lot à : **NAXO**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 9 – Revêtements de sols souples

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 BC RENOVATION
2 COURBIERE ET FILS
3 RHONIBAT
4 AUBONNET ET FILS
5 NET SOL EXPANSION
6 STORIA
7 COMPTOIR DES REVETEMENTS

Les offres de SAS SDS et VERDIER ont été déclarées irrégulières.

et décide d'attribuer le lot à : **BC RENOVATION**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 10 – Carrelage – Faïence

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 AL'L FLOR
2 BC RENOVATION
3 COMPTOIR DES REVETEMENTS

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU
webdelib

4 KDC
5 CARRELAGES BERRY
6 PGB
7 GENTY CARRELAGE ET MOSAIQ
8 LA RHODANIENNE DE CARRELAGE
9 CESARATTO CARRELAGE

L'offre de SIAUX a été déclarée irrégulière.

et décide d'attribuer le lot à : **AL'L FLOR**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 11 – Peinture

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS VERDIER
2 FRP
3 SAS EDF
4 BC RENOVATION
5 MEUNIER
6 RHONIBAT
7 COURTADON
8 ETABLISSEMENT LARDY
9 RAVALTEX

Les offres de KLT NET, ENTREPRISE BOURDIN SA, ENTREPRISE G ROLANDO et ETABLISSEMENT ESTRAT BONCHE ont été déclarées irrégulières.

et décide d'attribuer le lot à : **SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS VERDIER**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 12 – Menuiserie intérieure – Cloison mobile – Mobilier

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☐ retient le classement des offres proposé

1 MENUISERIE DE BATIMENT ROUX FRERES
2 TOFFOLETTI

et décide d'attribuer le lot à : **ENUISERIE DE BATIMENT ROUX FRERE**

Pour : Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

☒ et décide de déclarer sans suite et de relancer

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

Lot 13 – Serrurerie

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☐ retient le classement des offres proposé

1 METALLIANCE INDUSTRIE

et décide d'attribuer le lot à : **METALLIANCE INDUSTRIE**

Pour : Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

☒ et décide de déclarer sans suite et de relancer

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

Lot 14 – Electricité

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 BLEU ELECTRIQUE
2 UNISELEC
3 ELECTRICITE GENERALE
4 AVENIR ELECS

et décide d'attribuer le lot à : **BLEU ELECTRIQUE**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 15 – CVC

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 SKL
2 MARTIN FREDERIC SARL

La proposition tranche ferme + tranche optionnelle est retenue.

et décide d'attribuer le lot à : **SKL**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 16 – Sanitaire

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

Envoyé en préfecture le 20/06/2024
Reçu en préfecture le 20/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240619-20240619DEC075-AU
webdelib

☒ retient le classement des offres proposé

1 MARTIN FREDERIC SARL

2 SKL

et décide d'attribuer le lot à : **MARTIN FREDERIC SARL**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 17 – Equipements de cuisine

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 MARTINON MSE

2 HIE EQUIPEMENT

3 PERRIER ANDRE

et décide d'attribuer le lot à : **MARTINON MSE**

Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Lot 18 – VRD

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres, la commission d'appel d'offres

☒ retient le classement des offres proposé

1 SEEM SAS

2 ASTEN

3 Groupement STAL TP/REVE

4 Groupement TERIDEAL SEGEX/TERIDEAL TARVEL/MINERAL CONCEPT AMENAGEMENT/C LOT

5 CHEVAL PAYSAGES AGENCE

La proposition tranche ferme + tranche optionnelle a été retenue

et décide d'attribuer le lot à : **SEEM SAS**

Pour : Contre : Abstentions :

☐ rejette le classement proposé

Pour : Contre : Abstentions :

Observations éventuelles :

Signature de la Présidente :
Evelyne BRUNET